



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 06 MARS 2025 A 20 H 30
Publié le / /2025

COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

En exercice : 18

L'an deux mil vingt-cinq

Présents : 14

Le six mars à vingt heures et trente minutes

Votants : 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie

Absents : 04

en séance publique sous la présidence de

Jean-François PEROCHEAU, Maire

Date de convocation : Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire

03/03/2025

Mmes, MM CLERC Cécilia, MÉCHINEAU Jean-Luc, De PARSEVAL Anne, BIRON Olivier, GRIMALDI Jean-Claude, MALRIEU Jérôme, GUYOT Jean-René, ROBIN Myriam, OLIVIÉRO Delphine, MONNERON Yann, GUILBAUD Jean-Maurice, BARRETEAU Gladys, BIBARD Frédéric.

Date d'affichage :

Formant la majorité des membres en exercice.

03/03/2025

Excusés : MM, DUBOIS Karine, GUÉRIN Sarah, RICHARD Sébastien.

Absents : M NÉAU Pierre.

Madame Sarah GUÉRIN a donné pouvoir à Madame Delphine OLIVIÉRO

Madame Delphine OLIVIÉRO a été élu secrétaire de séance.

A l'ordre du jour

- 1-Approbation du PV du 06 février 2025 ;
- 2-Décisions prises par délégations du Conseil ;
- 3-Compte rendu des activités des commissions communautaires ;
- 4-Information concernant les arrêtés de circulation en-cours et DIA ;
- 5-Point sur les finances communales : Présentation synthétique des réalisations au budget primitif 2024 ;
- 6-Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale - Demande de subvention au titre de la DETR 2025;
- 7-Construction d'une Maison des Association - Bâtiment fonctionnel et de stockage - Demande de subvention au titre de la DETR 2025 ;
- 8-Vote de crédits pour les opérations d'investissements 2025 - Complément à la délibération du 06 février 2025 n° DELCM06022025D ;
- 9-Questions diverses.



Déroulement de la séance, teneur des débats et délibérations adoptées

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 06 FEVRIER 2025

Puis le procès-verbal du 06 f&vrier 2025 est approuvé à l'unanimité.

2-DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

Le Maire vous informe des dépenses engagées entre le 06/02/2025 et le 06/03/2025 :

Catégories de dépenses	Dates	Entreprises	Désignations	Montants TTC
Mairie	27/02/25	Gateau Frères	Contrat d'entretien PAC	510,00 €
Voirie - Chemins	18/02/25	TP Daniau	Regard + grille à Pointindoux	510,00 €
	17/02/25	FF Randonnées	Plaques polypropylène pour balisage	130,00 €
Matériel	18/02/25	Degrance Motoculture	Remise en état de la débroussailleuse 3 roues Pubert	499,86 €
	04/02/25		Réparation débroussailleuse STIHL	219,14 €
Sécurité-Assistance	17/02/25	Idealis	Défibrillateur et ses accessoires pour salle polyvalente	1 687,20 €

3-COMPTE RENDU DES ACTIVITES DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

A chaque réunion du Conseil municipal, les élus membres des commissions communautaire font un petit compte rendu du travail de ces commissions lorsqu'elles se sont réunies.

Pour rappel, tous les élus municipaux ont accès au site Alfresco où sont disponibles tous les comptes rendus des commissions, bureau et Conseil communautaire via l'adresse
<https://pleiade.ecollectivites.fr>

Se sont exprimés :

- Olivier BIRON pour la commission équipement sportifs
- Jean-François PEROCHEAU pour la commission Voiries Réseaux

4- INFORMATION CONCERNANT LES ARRETES DE CIRCULATION EN-COURS

Il s'agit de vous informer sur les arrêtés de circulation en vigueur concernant les différents travaux de voirie en cours qui peuvent occasionner des modifications ou difficultés de circulation.

5-POINT SUR LES FINANCES COMMUNALES : PRESENTATION SYNTHETIQUE DES REALISATIONS AU BUDGET PRIMITIF 2024

L'annexe 1 vous présente les consommations de crédits dans les deux sections du BP communal 2024.



6- (DELCM06032025A) CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE-DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025-(DEMANDE DE REEXAMEN DU DOSSIER DEPOSE EN 2024)

Monsieur le Maire rappelle que le dossier de la bibliothèque avait été déposé en 2024 pour solliciter une subvention au titre de la DETR sur les montants estimatifs du projet. Cette demande en 2024 n'avait pas obtenu de suite favorable mais il est possible de demander le réexamen du dossier en l'actualisant. Les travaux ont débuté le 07 janvier 2025 et le coût de l'ensemble du projet est fixé à 403 518,22 Euros HT et nous pouvons solliciter la DETR à hauteur de 60%.

Le nouveau plan de financement est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES			
MO	43 225,00 €	DETR 2025	242 110,00 €	60,00 %	
Travaux	306 898,71 €	Département (travaux+MO)	66 600,00 €	16,50 %	
Mobilier	44 979,51 €	Département (mobilier)	8 000,00 €	1,98 %	
Etudes (CT, SPS, Sols G2)	8 415,00 €	Département (bonif. Accessibilité)	6 000,00 €	1,49 %	
		Autofinancement	80 808,22 €	20,03 %	
Total dépenses	403 518,22 €		Total recettes	403 518,22 €	100,00 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE le réexamen du dossier déposé en 2024 et actualisé selon le plan de financement ci-dessus ; **APPROUVE** le plan de financement du projet ;

SOLLICITE une subvention au titre de la DETR 2025 à hauteur de 60% soit 242 110 Euros pour aider au financement du projet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférent au dossier.

7-(DELCM06032025B) CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS-BATIMENT FONCTIONNEL ET DE STOCKAGE-DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025

Monsieur le Maire rappelle que le projet a été validé lors de la séance du 20 juin 2024 et le DCE a été validé lors de la séance du 19 septembre 2024.

Les travaux débuteront au premier semestre 2025 et le coût de l'ensemble du projet est de 450 451,68 Euros HT et nous pouvons solliciter la DETR à hauteur de 60%.

Le plan de financement est le suivant :

Monsieur le Maire

Le(a) Secrétaire de séance

12



DEPENSES HT		RECETTES		
MO	38 871,00 €	DETR 2025	270 271,00 €	60,00 %
Travaux	402 624,88 €	Département)	90 090,00 €	20,00 %
Etudes (CT, SPS, Sols G2)	8 955,80 €	Autofinancement	90 090,68 €	20,00 %
Total dépenses	450 451,68€		Total recettes	450 451,68 €
				100,00 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement du projet ;

SOLLICITE une subvention au titre de la DETR 2025 à hauteur de 60% soit 270 271 €uros pour aider au financement du projet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférent au dossier.

7 B- POINT SUPPLEMENTAIRE (DELCM06032025F): CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS-BATIMENT FONCTIONNEL ET DE STOCKAGE-DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Monsieur le Maire rappelle que le projet a été validé lors de la séance du 20 juin 2024 et le DCE a été validé lors de la séance du 19 septembre 2024.

Les travaux débuteront au premier semestre 2025 et le coût de l'ensemble du projet est de 450 451,68 €uros HT et nous pouvons solliciter le Département de la Vendée à hauteur de 20%.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES		
MO	38 871,00 €	DETR 2025	270 271,00 €	60,00 %
Travaux	402 624,88 €	Département)	90 090,00 €	20,00 %
Etudes (CT, SPS, Sols G2)	8 955,80 €	Autofinancement	90 090,68 €	20,00 %
Total dépenses	450 451,68€		Total recettes	450 451,68 €
				100,00 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de financement du projet ;

SOLLICITE une subvention au Département de la Vendée à hauteur de 20% soit 90 090 €uros pour aider au financement du projet ;



AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférent au dossier.

8-(DELCM06032025C) VOTE D'OUVERTURE DE CREDITS POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 (ANNULE ET
REPLACE DELCM06022025D pour besoins supplémentaires)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que certaines opérations d'investissement seront à réaliser avant le vote du Budget Primitif 2025. Il porte à la connaissance du Conseil que les dispositions budgétaires permettent aux collectivités territoriales d'engager avant le vote du budget 25 % des dépenses réelles d'investissement du budget de l'année précédente déduction faite des crédits nécessaires au remboursement de la dette, des restes à réaliser (RAR), des reports et des dépenses imprévues (article L.2322-2 du CGCT) soit sur la base du budget primitif 2024 :

Total dépenses d'investissement votées 2024	1 298 661 €
1641-Remboursement de la dette	- 75 147 €
Report N-1 (RAR)	- 572 921 €
TOTAL	650 593 €

Total maximum ouverture de crédits possible sur BP 2025 :
 $650\ 593 / 4 = 162\ 648,25\ €$

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-ACCEPTE d'ouvrir un crédit à hauteur de 68 000 €

-DECIDE que les crédits sont répartis comme suit, conformément à l'article L 1612.1 du CGCT :

Dépenses d'investissement :

✓ article : 2113- Terrains aménagés autres que voirie :	10 000 €
✓ article : 2135- Instal. Générales,aménag. des constructions	10 000 €
✓ article : 2151- Réseau de voirie	33 500 €
✓ article : 2152- Installation de voirie	10 000 €
✓ article : 2156 – Matériel et outillage d'incendie	4 500 €

Les crédits seront inscrits au budget primitif de 2025

8 B-POINT SUPPLEMENTAIRE (DELCM06032025E): RÉABILITATION DE LA SALLE DE SPECTACLE ET POLYVALENTE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025
(ANNULE ET REPLACE DELCM06022025E MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT)

Monsieur le Maire rappelle que les élus se sont rendu à la salle polyvalente avec M POTTIER Baptiste, du bureau de conception « Concept'co » pour établir les besoins pour cette deuxième tranche de travaux.

Cette seconde tranche de travaux, objet de la demande, vient finaliser la rénovation énergétique par le remplacement de tous les ouvrants et occultants. Il est également prévu le rééquipement complet de la tisanerie par du matériel professionnel et performant (armoires froides, four, lave-vaisselle, évier inox et plaque de cuisson). De plus, une extension du bâti pour créer un espace extérieur de convivialité, permettra de répondre aux besoins exprimés par les utilisateurs lors des festivités en plein air.



L'ensemble du projet est estimé à 279 615,43 € HT et nous pouvons solliciter la DETR à hauteur de 60%.

Le plan prévisionnel de financement serait le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES			
MO	14 600 €	DETR 2025	150 000,00 €	53,65 %	
Travaux	265 015,43 €	Département	55 920,00 €	20 %	
		Autofinancement	73 695,43 €	26,36 %	
Total dépenses	279 615,43 €	Total recettes	279 615,43 €	100 %	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de « Réhabilitation de la salle de spectacle et polyvalente » ;

SOLLICITE une subvention au titre de la DETR 2025 à hauteur de 53,65 % soit 150 000 €uros pour aider au financement du projet ;

APPROUVE le nouveau plan prévisionnel de financement du projet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférent au dossier.

8 C-POINT SUPPLEMENTAIRE (DELCM06032025D): RÉHABILITATION DE LA SALLE DE SPECTACLE ET POLYVALENTE DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Monsieur le Maire rappelle que les élus se sont rendu à la salle polyvalente avec M POTTIER Baptiste, du bureau de conception « Concept'co » pour établir les besoins pour cette deuxième tranche de travaux.

Cette seconde tranche de travaux, objet de la demande, vient finaliser la rénovation énergétique par le remplacement de tous les ouvrants et occultants. Il est également prévu le rééquipement complet de la tisanerie par du matériel professionnel et performant (armoires froides, four, lave-vaisselle, évier inox et plaque de cuisson). De plus, une extension du bâti pour créer un espace extérieur de convivialité, permettra de répondre aux besoins exprimés par les utilisateurs lors des festivités en plein air.

L'ensemble du projet est estimé à 279 615,43 € HT et nous pouvons solliciter la Département de la Vendée à hauteur de 20%.

Le plan prévisionnel de financement serait le suivant :



DEPENSES HT		RECETTES		
MO	14 600,00 €	DETR 2025	150 000,00 €	53,65 %
Travaux	265 015,43 €	Département	55 920,00 €	20,00 %
		Autofinancement	73 695,43 €	26,36 %
Total dépenses	279 615,43 €	Total recettes	279 615,43 €	100,00 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de « Réhabilitation de la salle de spectacle et polyvalente » ;

SOLLICITE une subvention auprès du Département de la Vendée au titre de l'Aide aux salles polyvalentes et équipements culturels à hauteur de 20% soit 55 920 €uros pour aider au financement du projet ;

APPROUVE le plan prévisionnel de financement du projet ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférent au dossier.

9-QUESTIONS DIVERSES

***Eclairage public-Conventions SYDEV :** Monsieur le Maire présente plusieurs conventions à signer avec le SYDEV pour la rénovation de l'éclairage public

- Rue des Pins aux Essais : ajout de 2 lanternes sur poteau béton existant, la participation pour la Commune est de 1 659 €
- Parking de la salle polyvalente (2 lanternes) et rue du Moulin, rue du Coteau, rue Serpentine (24 lanternes) : remplacement des « boules » par des lanterne « chapeau », la participation pour la Commune est de 8 367 €
- Modification des horaires de fonctionnement (allumage les WE dès 7h du matin) sur l'ensemble de la Commune, la participation de la Commune est de 237,50 € si l'intervention est réalisée lors des visites de maintenance (sinon 305,80 € or visite de maintenance)
- Abri bus à la Bardonneière côté opposé à l'aire de covoitage : si la modification de l'orientation de la lanterne existante est faite lors d'une visite de maintenance, l'intervention est gratuite. Sinon, il sera facturé à la Commune la location d'une nacelle estimée à 242 €.

***Aménagement aux Etangs Potier :** Les élus disponibles de la commission se sont rendus aux étangs en début de semaine avec un paysagiste qui propose de réaliser un plan guide pour l'aménagement au coût de 6 537,50 € HT. Monsieur le Maire évoque un devis réalisé par la CAJEV en 2022 pour l'aménagement du sentier, espaces pique-nique et aire de jeux pour 1 700 € HT. Monsieur le Maire va recontacter la CAJEV pour une mise à jour de ce devis.



***Commission Voirie du 04/02/25 :** Jean-Luc MÉCHINEAU fait le compte rendu des voies où se sont rendus les membres de la commission. La voirie à remettre en état en priorité concerne la rue du Bas Gazon, le carrefour de la Boutière et rue du Hameau du Moulin aux Essais. Il faudrait également compléter l'aménagement piétonnier au bout de la rue des Pins aux Essais.

***Prochaines réunions :**

- Le 20 mars 2025 en mairie
 - 17 h 45 Réunion avec Urbaterra pour le plan et règlement du futur lotissement « Ondière 3 »
 - 19 h 30 Commission finances « élargie » pour préparation des Budgets 2025

Séance levée à 22h20

Le présent Procès-verbal est signé par :

Monsieur le Maire,
Jean-François PEROCHEAU

La secrétaire de séance,
Delphine OLIVIÉRO

